

**17. Interpellation du 15 septembre 2010 de M. Christian Zaugg:  
«Colonies de vacances, temple de l'inégalité» (I-220)<sup>1</sup>.**

**M. Christian Zaugg** (AGT). Mesdames et Messieurs, voilà un sujet dont généralement on ne parle pas beaucoup ici et qui, pour une bonne part, relève des compétences municipales. Ce titre «colonies de vacances, temple de l'inégalité» peut sembler sévère, mais il est malheureusement assez conforme à la réalité.

Tout est parti du témoignage d'un moniteur de retour d'un camp qui m'a relaté un certain nombre de choses édifiantes relatives aux colonies de vacances. Pris par les problèmes financiers, certaines colonies font des économies sur la nourriture - et mon moniteur me parlait d'une alimentation constituée pour l'essentiel de boîtes - et des économies également sur les salaires des moniteurs qui, selon l'organisation, passent de 80 francs à 20 francs pour un travail tout à fait identique...

*Une voix.* Par jour, par heure?

*M. Christian Zaugg.* Par jour. Je n'invente rien!

J'ai donc voulu en avoir le cœur net et j'ai pris un certain nombre de contacts. J'ai commencé avec M. Fuchsloch de la Ville qui m'a conseillé d'en parler avec quelques personnes dont j'ai reçu la liste. C'est la raison pour laquelle j'ai discuté longuement avec Mme Fabienne Bernard, directrice du Mouvement de la jeunesse Suisse romande, puis Mme Knodel, présidente de la Fédération des colonies de vacances du Canton de Genève et M.

---

<sup>1</sup> Annoncée, (Mémo 13).

Gilles Chamoux, nouveau directeur du Service des loisirs et de la jeunesse.

Ces personnes reconnaissent bien volontiers qu'il y a effectivement de sérieuses difficultés de côté des colonies de vacances. Mme Bernard, par exemple, m'a dit que son budget de 1,2 million de francs ne lui permettait pas de tourner et qu'elle évaluait son manque à gagner à 400 000 francs. Mme Knodel m'a, quant à elle, clairement indiqué qu'il y avait un gros problème du côté des moniteurs. Ces moniteurs sont souvent relativement âgés ou insuffisamment formés.

Les rémunérations de ces moniteurs sont extrêmement variables, passant dans sa propre organisation de 20 francs si les colonies ont lieu en France à 60 francs si elles se font à la Ruche. Ces problèmes salariaux conduisent la plupart des colonies à engager de jeunes moniteurs vivant en France qui acceptent un peu plus facilement que nos moniteurs genevois de n'être payés qu'avec un lance-pierre.

Il est à relever que les directeurs ou directrices sont traités de manière différente, puisqu'on m'a parlé d'une rétribution se montant généralement à 1200 francs pour une période de deux semaines.

L'Etat, lui, se montre plus généreux, puisque les indemnités journalières offertes par le Service des loisirs et de la jeunesse se montent à 80 francs.

Alors vous me direz: mais en quoi sommes-nous concernés? Eh bien, nous sommes, qu'on le veuille ou non, impliqués dans tout cela, car la Ville distribue un certain nombre de subventions à

ces fédérations et, à titre d'exemple, je cite les 30 000 francs qui sont attribués au Mouvement de la jeunesse Suisse romande.

Il ressort de ces témoignages parfois embarrassés que ces colonies manquent d'argent et que c'est la raison pour laquelle elles sont amenées à faire parfois des économies sur leur budget d'alimentation. J'ajoute qu'il y a d'autre part un très gros problème en ce qui concerne la formation des moniteurs. Je vous rappelle qu'une bonne formation est indispensable et j'en sais quelque chose, puisque j'ai été, pendant des années, formateur de moniteurs et d'enseignants pour des colonies en été ou de camps divers pris sur le temps d'école. J'ai eu moi-même l'occasion de constater que certains moniteurs prenaient parfois des risques situés totalement au-dessus de leurs capacités. Je me souviens d'ailleurs d'un triste exemple auquel j'avais pu assister de loin, en montage, hélas!

L'Etat, par la voix de M. Chamoux, en est pleinement conscient, mais nul doute que la Ville de Genève, qui subventionne des fédérations diverses de façon importante, dispose également d'un certain pouvoir d'intervention et j'invite le Conseil administratif à prendre son bâton de pèlerin afin de réunir quelques tables rondes en vue de redéfinir les besoins et faire cesser ces inégalités patentées, voire scandaleuses en ce qui concerne les rémunérations des moniteurs. Je l'invite également à jeter un œil attentif sur la composition des repas de certaines colonies qui me semblent ne pas suivre la voie diététique que notre Conseil administratif a toujours défendue pour les cuisines scolaires, par exemple!

Et, pour conclure, je l'invite à étudier la possibilité de réévaluer à terme les subventions allouées aux fédérations ou

mouvements qui ont à cœur de proposer des colonies de vacances à nos enfants. Merci de m'avoir écouté et, je l'espère, entendu.

**La présidente.** Le Conseil administratif vous répondra ultérieurement.